

COMMUNE DE MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE
LOCATION DE LA VAISSELLE ET DU MATERIEL
(à compter du 1 Janvier 2017)

ANNEXE N° 3

Date de la Manifestation :

Utilisateur :

Type de manifestation :

SALLE DES FETES

	MANQUE	CASSE
* <u>3 Casiers « Repas » disposant chacun :</u> Besoin de <input type="checkbox"/> casiers		
120 assiettes plates		
60 verres 19 cl (Verres à pied)		
60 verres 14 cl (Verres à pied)		
60 verres 15 cl (Verres à pied)		
60 tasses à café		
10 corbeilles à pain (en inox)		
6 pichets (en inox)		
1 limonadier		
6 plats rectangulaire Inox		
dont 1 casier disposant d'une planche à découper, 1 couteau à pain		

* <u>4 Boîtes de couvert comprenant</u> Besoin de <input type="checkbox"/> boîtes		
70 couteaux		
70 fourchettes		
70 cuillères à café		
70 cuillères à soupe		

* <u>1 Casier « Vin d'honneur » comprenant :</u> Besoin oui/non		
80 verres à apéritif		
3 caisses à monnaie		
4 plateaux jaunes		
2 limonadiers		
50 tasses à café		
2 louches		
144 verres à vin de 13 cl		
16 déjeuners		
16 soucoupes à déjeuner		
8 pichets Inox		
2 planches à découper et 2 couteaux à pain		
5 assiettes plates		
4 grands plats inox ovale 46 cm		

Voir possibilité de complément page suivante.

Matériels	Quantité demandée	Quantité rendue	Quantité manquante	Prix Unitaire	Total dû
Verres :					
Apéritif				0,60	
- 13 cl (Verres à vin)				0,60	
- 14 cl (Verres à pied)				0,90	
- 15 cl (Verres à pied)				0,90	
- 19 cl (Verres à pied)				0,90	
Coupes à champagne				1,10	
Assiettes					
- plates				2,40	
- creuses				2,40	
Couverts					
- Couteaux à pain				4,00	
- limonadier				10,0	
- couteaux				0,70	
- cuillères à soupe				0,50	
- cuillères à café				0,30	
- fourchettes				0,50	
- louches				3,10	
Plats en inox					
- rectangulaire				13,50	
- ovale 38 cm				8,50	
- ovale 46 cm				6,70	
Saladiers					
- inox 24 cm				11,30	
Pichets					
- en grès				15,80	
- en inox				15,30	
Panières à pain					
- en inox				5,30	
- planches à pain				18,00	
Tasses					
- déjeuners				2,70	
- soucoupes déjeuners				1,70	
- à café				1,90	
- soucoupes à café				1,30	
Plateaux de service				15,30	
Torchons				2,70	
Caisses à Monnaie				20,00	
Cimaises					
- 1M50				7,00	
- 1M				6,00	
Crochets				4,00	
Micro et sono (+ câble USB ou CDMI)				Valeur à neuf	
Cafetière				30,00	
Bouilloire électrique				35,00	
Micro-ondes				110,00	
			TOTAL		

Date :

Madame Danièle DELMOTTE,

Adjointe

Signature,

L'utilisateur

.....

Signature,

L'utilisateur

.....

Signature,

(Jour de la remise des clés)

(Jour de l'état des lieux)

ANNEXE N° 4

Article 1 :

L'utilisateur est responsable de la propreté de la vaisselle. La remise en état sera facturée.

Article 2 :

L'annexe 3 permet de prévoir les besoins, il faut privilégier l'utilisation des casiers page 1 et le complément se fait page 2.

Article 3 :

Le responsable communal mettra à disposition les casiers mais l'utilisateur ne range pas la vaisselle, tout sera mis sur le bar.

Article 4 :

Le responsable communal vérifiera en présence de l'utilisateur la propreté et la quantité.